

# ÉLECTIONS EUROPÉENNES

DU 9 JUIN 2024

## UN PLAIDOYER POUR L'EUROPE

À la veille des élections européennes, la CFTC souhaite informer les acteurs européens ainsi que le grand public de ses orientations et réflexions en matière d'Europe.

Fondamentalement attachée à la poursuite de la construction européenne, la CFTC plaide pour une Europe plus démocratique, plus forte au plan économique, plus sociale et plus verte.

## Articuler démocratie nationale et européenne

Le fonctionnement des instances européennes suscite régulièrement des critiques quant à son efficacité ou son manque de transparence.

Des blocages ont parfois lieu au Conseil de l'Union Européenne (UE), qui représente les États membres, en particulier lorsque le vote à l'unanimité est requis. En outre, l'harmonisation des règles européennes pâtit des retards observés dans la transposition des directives européennes par les États membres, comme le révèle, en France, l'exemple de l'acquisition de droit à congés payés en cas d'arrêt maladie.

De même, les pouvoirs du Parlement européen demeurent restreints dans certains domaines : ce dernier ne dispose pas d'un droit d'initiative législative puisque la Commission européenne est la seule à pouvoir proposer des directives ou des règlements européens.

Dans ce contexte, le Parlement européen a demandé la convocation d'une convention chargée de réviser les traités européens. Diverses pistes d'évolution sont déjà à l'étude :

- L'extension du vote à la majorité qualifiée au Conseil de l'UE : en l'état, les décisions doivent être unanimes dans certains domaines tels que la fiscalité ou la protection sociale.
- De nouveaux partages de compétences entre l'UE et les États membres : en matière d'industrie, d'éducation, etc.

- Le renforcement des pouvoirs du Parlement européen, qui réclame notamment un droit d'initiative législative à part entière.
- Davantage de transparence et de politisation des instances européennes : le Parlement européen propose notamment de revoir les règles de composition de la Commission européenne.

Le principe de convoquer cette convention n'est pas encore acté par le Conseil européen. **La CFTC ne s'opposera pas à une réforme des instances européennes si cette dernière vise une plus grande efficacité et une plus grande transparence.**



### L'AVIS DE LA CFTC

**Afin de renforcer la démocratie européenne, la CFTC souhaite que soit conféré au Parlement européen un pouvoir d'initiative législative.**

Une éventuelle réforme des traités ne devra pas se faire au détriment de la souveraineté des États membres :

– **À court terme, la CFTC est réservée quant à l'extension du vote à la majorité qualifiée au Conseil de l'UE.** Cette extension aurait l'avantage de surmonter plus facilement d'éventuels blocages au Conseil de l'UE et d'aller plus loin en matière d'intégration européenne. Mais le maintien du droit de veto protège les états membres d'évolutions contraires à l'idée qu'ils se font de leur intérêt national.

– **À long terme, la CFTC souhaite davantage d'intégration différenciée et graduelle au sein de l'UE. Notre organisation est favorable à l'idée d'une Europe fonctionnant en cercles concentriques avec différents niveaux d'intégration économique et d'harmonisation sociale.** Chaque cercle serait composé de pays volontaires disposant de niveaux de vie et de coût du travail comparables. Cette intégration différenciée favoriserait une harmonisation vers le haut des normes sociales et fiscales : salaire minimum, assurance chômage, etc.

Si le processus engagé de révision des traités européens devait aboutir, conduisant notamment à de nouveaux transferts de compétence ou à l'extension du vote à la majorité qualifiée au Conseil de l'UE, **la CFTC demandera que cette révision soit ratifiée par la voie du référendum. Elle aimerait entendre les têtes de listes candidates sur ce point.**

# Renforcer l'autonomie stratégique européenne

## Une Europe plus puissante au plan économique

Au fil des crises successives, notamment lors de la crise sanitaire, l'UE a démontré sa résilience en matière économique et sociale. L'UE s'est ainsi dotée d'instruments temporaires ayant contribué à préserver la croissance et l'emploi dans les États membres, tels que le plan de relance européen financé par de l'endettement européen ou le mécanisme européen de soutien au financement du chômage partiel dans les États membres. Les règles européennes en matière budgétaire qui limitent le déficit public ou en matière d'aides d'État ont été aussi provisoirement suspendues.

Ces réponses étaient, par essence, conjoncturelles. Mais l'Europe fait face à des défis structurels qui impliquent des financements privés et publics importants : transition écologique et numérique, gestion du grand âge et de l'autonomie, etc.



### L'AVIS DE LA CFTC

**La CFTC plaide pour la mise en place d'une capacité d'investissement permanente de l'UE afin de soutenir les investissements publics dans les transitions numériques et écologiques.** Cette dernière devrait être financée à long terme par l'adoption de nouvelles ressources propres européennes :

**La CFTC soutient la création d'une taxe européenne sur les transactions financières, avec un taux identique dans l'ensemble des pays membres.**

**La CFTC soutient aussi le renforcement de la taxation des entreprises multinationales.** Le principe d'une taxation minimale des bénéfices de ces dernières a déjà été adopté au niveau européen. Mais son taux pourrait être revu à la hausse.

Cette capacité d'investissement permanente pourrait être financée à court terme par de l'endettement européen sur le modèle du Plan de relance européen. La CFTC y est favorable au regard de l'importance des besoins.

## Une Europe plus stratégique au plan commercial

Pour la CFTC, l'autonomie stratégique européenne n'est pas contradictoire avec le principe du libre-échange à condition de lutter contre les distorsions de concurrence : subventions industrielles, disparités en matière de législation environnementale, etc.

En l'état, la CFTC constate que les productions européennes et celles des pays tiers importées dans l'UE ne sont pas forcément soumises aux mêmes normes sociales ou écologiques.

L'UE a d'ores et déjà réfléchi à la mise en place d'instruments de défense commerciaux, qui visent notamment à limiter l'impact des subventions étrangères.

Notre organisation souhaite aller plus loin en la matière.



### L'AVIS DE LA CFTC

**La CFTC demande l'instauration de clauses miroirs par l'UE dans les accords commerciaux signés avec les pays tiers. Les productions importées dans l'UE doivent respecter les mêmes niveaux d'exigence écologique et sociale que ceux des biens produits dans l'UE.**

En l'absence de réforme du commerce international limitant notamment les distorsions de concurrence, **notre organisation plaide pour l'introduction d'une dose de protectionnisme européen :**

- **La CFTC soutient la nécessité d'un assouplissement plus durable et concerté au plan européen des règles concernant les aides d'État** lorsque ces dernières sont utilisées à des fins de développement technologique ou écologique. Cet assouplissement doit permettre de relancer des grands projets industriels européens.
- **En matière de production agricole, la mise en place de prix planchers au niveau européen**, permettant de couvrir l'ensemble des coûts de production, **doit selon nous être étudiée** : elle présente l'avantage d'assurer un revenu minimum aux agriculteurs concernés mais pourrait toutefois pénaliser la production domestique en cas de niveau trop élevé.

## Faire progresser l'Europe sociale

L'Union Européenne doit permettre l'amélioration des conditions de vie et de travail. À ce titre, la CFTC a salué les avancées sociales intervenues dans le cadre du socle européen des droits sociaux, par exemple en matière de transparence des rémunérations ou d'amélioration de l'équilibre entre vie privée et professionnelle.

La CFTC est tout particulièrement attachée à la définition par chaque État membre de salaires minimaux qui permettent aux travailleurs et à leur famille de vivre décemment. La directive relative à des salaires minimaux adéquats est donc un instrument de justice économique et sociale qui permet de lutter contre les effets du dumping social au sein de l'UE. Cet instrument demeure perfectible parce qu'il ne fixe pas de montant précis et contraignant pour les États membres ; l'UE ne disposant pas de cette compétence. Cette directive est venue néanmoins renforcer la couverture des salariés par la négociation collective au sein des États membres.



### L'AVIS DE LA CFTC

**Notre organisation plaide pour des initiatives européennes en matière de santé et de sécurité au travail :**

- **La CFTC est favorable à l'adoption d'une directive européenne sur les risques psychosociaux et le bien-être au travail, visant à harmoniser dans l'ensemble des États membres la définition de ces risques et leur prévention.** Cette initiative européenne devrait aborder tout particulièrement la question de l'intensification du travail, en lien avec les nouvelles pratiques d'organisation du travail, tels que le télétravail ou la semaine de quatre jours. Les conséquences des nouveaux outils numériques tels que l'intelligence artificielle (IA) doivent aussi être appréhendées.
- **La CFTC soutient la mise en place d'un véritable droit à la déconnexion garanti au niveau européen.**
- **Notre organisation soutient une initiative européenne pour la prévention des impacts du dérèglement climatique sur les conditions de travail et la santé des travailleurs.**

L'UE a progressivement renforcé l'encadrement du statut des salariés détachés. Elle a en particulier consacré le principe «A travail égal, salaire égal». Les salariés détachés bénéficient donc de la réglementation du pays d'accueil en matière de rémunération. Mais certains abus demeurent.



### L'AVIS DE LA CFTC

**Afin de mieux lutter contre certaines pratiques proches du dumping social, la CFTC souhaite aller plus loin en matière d'encadrement du détachement de salariés.**

- La prestation effectuée par le salarié détaché étant par nature temporaire, **la CFTC plaide pour limiter plus strictement la durée maximale du détachement aujourd'hui fixée à un an et demi.**
- **Notre organisation soutient également une initiative européenne pour renforcer la lutte contre les fraudes en matière de détachement, notamment les sociétés boîtes aux lettres ou le détachement de faux indépendants.**

La CFTC est aussi fondamentalement attachée au bon fonctionnement du dialogue social dans les entreprises à dimension européenne :



### L'AVIS DE LA CFTC

**Notre organisation plaide pour une directive européenne qui renforcerait le nombre de travailleurs dans les conseils d'administration des entreprises et groupes à dimension européenne.** Ceci afin de s'assurer de la prise en considération de la dimension humaine et sociale dans la définition des stratégies et dans les prises de décision au sein des entreprises.

**L'obligation d'information consultation des représentants des salariés doit être selon nous élargie aux nouveaux enjeux numériques, et notamment l'intelligence artificielle.**

**Pour renforcer l'acceptabilité de la réglementation européenne, la CFTC soutient le renforcement des prérogatives environnementales des représentants de salariés au niveau européen.** L'obligation d'information consultation des instances représentatives sur les conséquences environnementales des activités de l'entreprise existe dans certains pays membres tels que la France. Mais l'échelon européen pourrait être utilisé pour encourager la participation effective des représentants des salariés dans la transformation écologique des entreprises.

## Répondre aux défis écologiques

Dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe, l'UE a développé un ensemble d'initiatives dans le but d'atteindre la neutralité carbone en 2050 : développement des énergies renouvelables, rénovation énergétique des passoires thermiques, création d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'UE, etc.

Si la CFTC soutient ces objectifs, notre organisation constate que la temporalité pour y parvenir peut pénaliser à court terme les capacités de production européenne et donc notre autonomie stratégique. Cette situation, qui profite aux importations en provenance des pays tiers, s'illustre par exemple en matière d'agriculture où la Commission européenne est revenue sur certaines obligations prévues dans le cadre du Pacte vert (réduction des pesticides).



### L'AVIS DE LA CFTC

**La CFTC estime que la mise en pause de l'ensemble des objectifs européens serait particulièrement dommageable.** Pour notre organisation, ces derniers doivent impérativement être tenus. **Néanmoins, dans certains secteurs, le calendrier des échéances doit prendre en considération l'avancement de la reconversion des sites et des métiers.** Ainsi, la CFTC reste perplexe quant à l'échéance fixée pour l'interdiction des véhicules neufs thermiques.

**Pour encourager la transformation écologique des entreprises, la CFTC plaide pour le renforcement de la conditionnalité sociale et environnementale au niveau national et européen :** l'obtention des aides et marchés publics devrait être conditionnée au respect de critères objectifs en matière d'emploi ou de réduction de l'empreinte environnementale des entreprises.

---

**L'Union Européenne est plus que jamais confrontée à des défis multiples : écologique, social, économique ou encore agricole.**

**Voter le 9 juin, c'est prendre une part active à l'ensemble de ces défis !**